

Bulletin municipal ST-ANGEL



Retrouvez toutes les informations sur le site de la commune :
<http://www.saint-angel.fr>

Eté 2013

Notre entrée dans la communauté de communes Ussel-Meymac est une réalité depuis le début de l'année. Croyez que je mets et mettrai tous mes efforts pour défendre les intérêts des saint-angélois.

Malgré cette longue période hivernale, tous les travaux d'assainissement et d'aménagement du quartier du Pont Grangé ont été menés à leur terme de façon satisfaisante. D'autres travaux vont commencer dans la traverse du bourg et, à l'écoute de vos préoccupations, je vous donne rendez-vous à la mairie le mardi 12 juin à 18h30 pour la présentation publique de ces futurs aménagements.

Ils concerneront les abords de l'école, un lieu qui accueille toujours beaucoup d'enfants, ce qui génère une grosse affluence de véhicules aux heures d'entrée et de sortie. Des problèmes de stationnement des bus scolaires nous ayant été signalés, nous avons anticipé un aménagement provisoire que je vous demanderai avec insistance de laisser libre pour les transports scolaires.

Nous avons accueilli en début d'année le ministre de l'Education Nationale, Mr PEILLON, qui avait choisi St Angel pour présenter la réforme des quatre jours et demi. La visite de l'école fut un temps fort de cette journée.

Avec le soleil, je l'espère, les associations de la commune vous proposeront diverses manifestations. Je vous engage à y participer nombreux car ce sont des moments de rencontres et d'échanges dans notre village.

Joël PRADEL

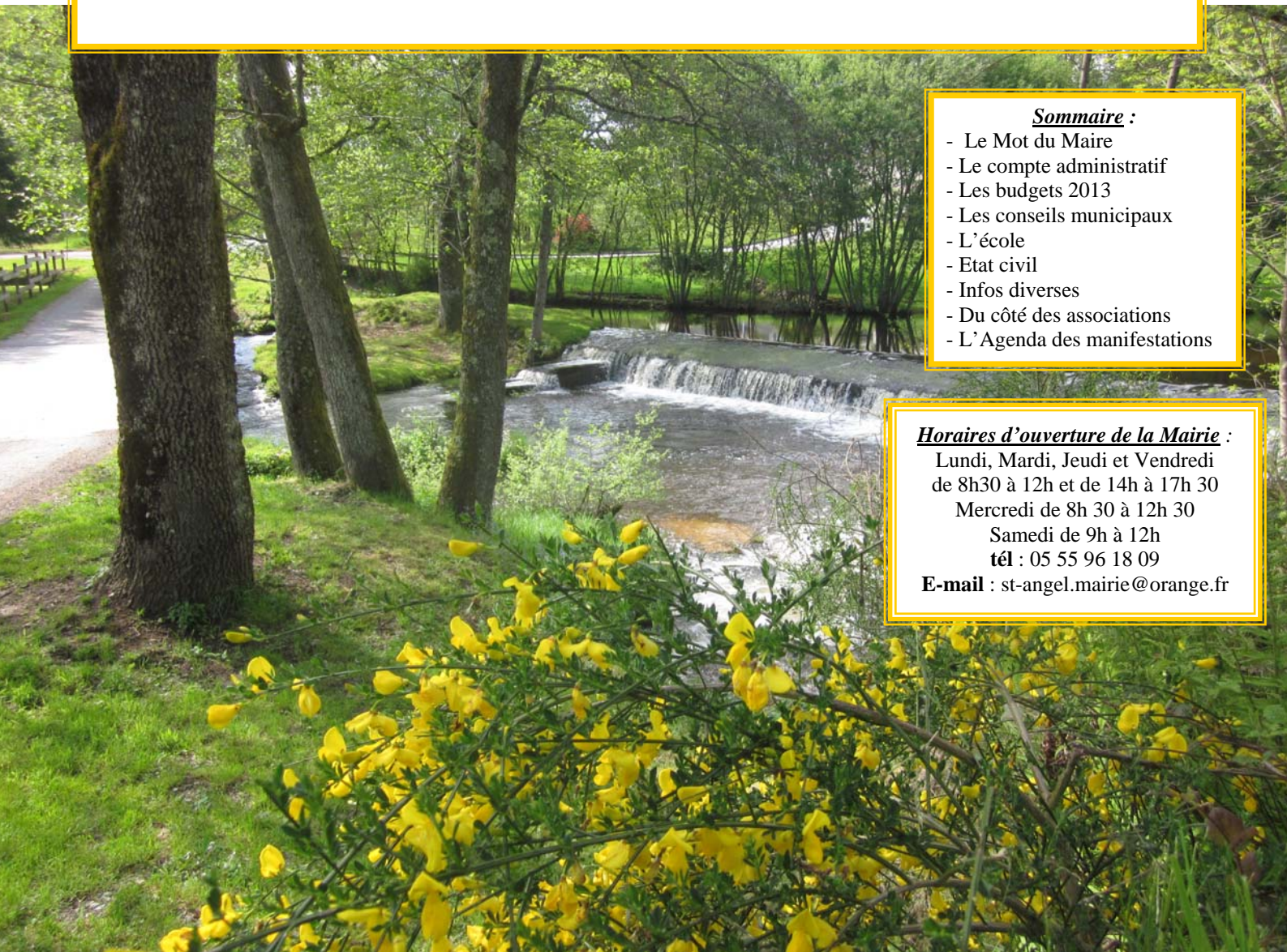
Sommaire :

- Le Mot du Maire
- Le compte administratif
- Les budgets 2013
- Les conseils municipaux
- L'école
- Etat civil
- Infos diverses
- Du côté des associations
- L'Agenda des manifestations

Horaires d'ouverture de la Mairie :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi
de 8h30 à 12h et de 14h à 17h 30
Mercredi de 8h 30 à 12h 30
Samedi de 9h à 12h
tél : 05 55 96 18 09

E-mail : st-angel.mairie@orange.fr



Vote des comptes administratifs

Le compte administratif est un document comptable qui constate l'ensemble des réalisations de l'année écoulée (2012) tant en dépenses qu'en recettes.

Compte administratif du service de la commune : (10 pour, 3 contre, 1 abstention)

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat de 2011		182 863,05		1 348,65		184 211,70
Opérations 2012	572 163,17	898 365,93	409 675,16	336 797,38	981 838,33	1 235 163,31
Total	572 163,17	1 080 228,98	409 675,16	338 146,03	981 838,33	1 419 375,01
Résultat de clôture		509 065,81	71 529,13			437 536,68

L'année 2012 dégage un excédent de **437 536 €** qui permettra de financer les opérations de 2013.

Travaux réalisés en 2012 :

Aménagement des espaces publics: Mise en place de deux citernes réserve-incendie et création du columbarium

Achat de matériel : tondeuse, tracteur, broyeur d'accotement, photocopieuse et matériel informatique pour l'école, matériel scolaire.

Réhabilitation de bâtiments communaux : réfection du parquet de la salle polyvalente, réfection de la toiture d'une maison rue Neuve, travaux de clôture à l'école, travaux de peinture à la cantine, rénovation d'un appartement à la résidence St Martin, étude de faisabilité du gîte.

Voirie 2012 : voie communale du Mas

Compte administratif du service de l'assainissement : (12 pour, 1 contre, 1 abstention)

Fonctionnement :

Dépenses 2012 : 26 463 €

Recettes 2012 : 29 217 €

Résultat excédentaire de **2 753.55 €**

Investissement :

Déficit de l'année 2011 : 84 535 € (fin du paiement de la station d'épuration)

Dépenses 2012 : 138 352 € (travaux d'assainissement du Pont Grangé)

Recettes 2012 : 34 283 €

L'année 2012 dégage un déficit d'investissement de **243 604 €** qui sera repris au budget 2013.

Compte administratif du service de l'eau : (13 pour, 1 abstention)

Fonctionnement :

Dépenses 2012 : 43 673 €

Recettes 2012 : 47 297€

Résultat excédentaire de **3 623 €**

Investissement :

Dépenses 2012 : 30 445 €

Déficit de l'année 2011 : 137 372 €

Recettes 2012 : 178 315 € (virement du budget principal)

L'année 2012 dégage un excédent de 10 497 €

- La section de Cussac présente un excédent de fonctionnement de 1 875 €

- La section de Beaune présente un excédent de fonctionnement de 497€ et un excédent d'investissement de 2 667€

Vote des taux d'imposition des trois taxes directes locales :

Le conseil municipal fixe les taux d'imposition des trois taxes directes locales pour l'année 2013, dans les conditions suivantes :

* taxe d'habitation : 5% (part communale).

* taxe foncière sur les propriétés bâties : 11,81%

* taxe foncière sur les propriétés non bâties : 83,38%

Les taux, ainsi fixés et inchangés, généreront un produit fiscal attendu de 149 271 €.

Vote des budgets 2013

Budget principal : (1 contre et 1 abstention)

Le détail des sections de ce budget se présente ainsi :

* **section de fonctionnement** équilibrée en dépenses et en recettes à la somme de **884 105 €**

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 483 180 €

La différence (884 105 - 483 180) correspond à l'excédent de fonctionnement de **400 925 €** qui est virée en recettes d'investissement.

* **section d'investissement** équilibrée en dépenses et en recettes à la somme de **1 501 699 €**

Les principales recettes d'investissement sont constituées par :

- un excédent de recettes de la section de fonctionnement :	400 925 €
- un excédent de clôture de l'année 2012 :	322 994 €
- reste des recettes à encaisser prévus en 2012 :	169 030 €
- Subventions (Etat, région, Département) :	369 752 €
- F.C.T.V.A. (TVA récupérée sur les travaux d'investissement de 2011) :	92 939 €

Programmes 2013

- **Achat de matériel** : (défibrillateur, tableau numérique pour l'école, vidéo projecteur, 2 chauffe-eaux, petit matériel) : 12 721 €

- **Réhabilitation de bâtiments communaux** : (salle polyvalente : travaux extérieurs des murs et avants toits, résidence St Martin : travaux, gîte : charpente, couverture, cheminée, maçonnerie et menuiseries, école: portes, étagères) : 209 203 €

- **Voirie** : rue de la Gane et voie communale d'Ouzoulias : 139 806€

- **Programme d'aménagement du Bourg** (pont Grangé, rue Neuve et rue du Pont Perry) : 579 188 €

- **Eclairage public, dissimulations des lignes téléphoniques dans le cadre du PAB** : 100 920 €

- **travaux église** : 172 784 €

- **Restauration d'objets mobiliers** (autel et tableau) : 22 216 €

Budget du service de l'assainissement :

(1 contre)

* section de fonctionnement équilibrée à **29 015 €**

* section d'investissement équilibrée à **458 214 €**

(reprise du déficit de 2012 qui s'élève à 188 604 € et travaux prévus en 2013: assainissement de la rue Neuve pour 233 540 €)

Il est nécessaire de réaliser **un emprunt sur ce budget de 350 000 €**

Budget du service de l'eau : (1 contre)

* section de fonctionnement équilibrée à **54 000 €**

* section d'investissement équilibrée à **71 387 €**

(travaux d'eau potable rue Neuve)

Budget du lotissement Les Hortiers :

Les sections de fonctionnement et d'investissement sont équilibrées à 20 000 € (2 lots restent à vendre).

Contrats d'emprunt :

Comme prévu lors des votes des budgets, 2 emprunts sont réalisés :

- un de 150 000 € sur le budget principal.
- l'autre de 350 000 € sur le budget du service de l'assainissement

Le conseil municipal retient les propositions de la Caisse d'Epargne, à savoir : emprunts de 150 000 € et 350 000 € à rembourser sur 10 ans, avec échéance trimestrielle à taux fixe de 2.85% avec amortissement constant.

Aide financière accordée aux jeunes passant leur permis de conduire

Depuis une année, la commune donne une aide de 100€ de participation au coût de l'examen du permis de conduire. Cette aide est accordée à tout jeune résidant sur la commune, âgé de 18 ans à 26 ans passant le permis pour la 1^{ère} fois. Pour obtenir cette aide, se présenter au secrétariat de la mairie, muni de sa carte nationale d'identité, de son justificatif de convocation à l'examen et d'un relevé d'identité bancaire.

Conseils municipaux

Validation de la décision des électeurs de la section de Beaune pour l'implantation d'éoliennes : Les électeurs de la section de Beaune se sont prononcés favorablement à l'unanimité le 16 décembre 2012 sur la poursuite des études liées au projet de changement d'usage de la parcelle section AS n° 88 (bois des Moines), appartenant à la dite section. Ce changement d'usage porte sur l'implantation d'une éolienne sur cette parcelle. La société VSB Energies Nouvelles réalisera les études de faisabilité. A cet effet un mât d'une hauteur de 80m a été implanté pour effectuer des mesures.

Intégration de la commune à la Communauté de communes Ussel-Meymac-Haute-Corrèze au 1er janvier 2013 : L'intégration de la commune de Saint-Angel a été faite d'office par arrêté préfectoral du 26/12/2012. La commune de Saint-Angel dispose actuellement de 3 sièges au sein du conseil. Le conseil élit 3 membres titulaires : Joël PRADEL, Maire, Jacqueline CORNELISSEN, Marie-Line FARGES et 3 membres suppléants : Daniel MONTEIL, Henri BRINGAUD, Claude BIGOT

La représentation dans les commissions :

- Joël PRADEL : Impôts directs et Aménagement et développement économique.
- Daniel MONTEIL : Aménagement de l'espace et infrastructures.
- Marie-Line FARGES : Tourisme et loisirs, culture
- Claude BIGOT : Accessibilité des personnes handicapées
- Jacqueline CORNELISSEN : Finances, évaluation des transferts de charges
- Henri BRINGAUD : Aménagement et développement économique.

Intercommunalité : nouvelle répartition des sièges entre communes membres au sein du conseil

communautaire : Suite au dernier conseil communautaire, la répartition proposée au conseil municipal de St Angel, après les prochaines élections municipales, serait de 1 délégué.

Le conseil municipal n'approuve pas la nouvelle répartition et estime indispensable d'avoir au moins 2 représentants.

Reconduction des repas BIO pour 2013 : Le dispositif relatif aux repas biologiques servis aux élèves de l'école primaire (coût en 2012 : 786,90 €) est maintenu pour l'année 2013.

Ouverture de livrets jeunes pour les enfants nés en 2012 : L'attribution des livrets jeunes ouverts à La Poste de St Angel avec un montant de 30.50 € est maintenue. La commune les offre aux enfants suivants nés en 2012 : Antoine CHASTRE, Elsa BARON, Héline EDWIGE, Dylan GAYE-ESTRADE, Dylan LOPEZ, Lana MESTRE, Justine ROUBY, Lina VILA.

Gîte communal : Le projet envisagé correspond à un gîte de grande capacité de 5 chambres (dont une en rez-de-chaussée pour l'accueil éventuel d'une personne handicapée) pouvant accueillir jusqu'à 12 personnes. Les travaux de charpente et de couverture ont été réalisés par l'entreprise GATIGNOL pour 33 319€ TTC.

Projet d'effacement des lignes de télécommunications Rue neuve RD 1089 Traverse du Bourg : Dans le cadre du Programme d'Aménagement du Bourg, sur la RD 1089 dans la traverse, l'enfouissement des lignes de télécommunications sera réalisé par le Syndicat de la Diège pour 25 197 € TTC. La commune participe sous forme de fonds de concours à hauteur de 6 320 €, soit 30% du montant HT des travaux.

Engagement de la commune dans le Programme d'Intérêt Général "Energie et Habitat" porté par le PNR de Millevaches en Limousin (Projet de mise en oeuvre de travaux dans les logements des particuliers)

Le Parc Naturel Régional de Millevaches a décidé de s'engager dans un Programme d'Intérêt Général "Energie et Habitat". Ce programme a pour objectif d'aider les propriétaires occupants ou propriétaires bailleurs à faire des travaux afin :

- de réduire la précarité énergétique des logements,
- de permettre le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées,
- d'agir en fonction de la résorption de l'insalubrité.

Par son engagement dans cette opération territoriale, la commune a notamment l'assurance que les porteurs de projets, qu'ils soient propriétaires occupants ou propriétaires bailleurs pour des résidences principales, pourront bénéficier, s'ils en font la demande :

- de l'assistance des PACT Corrèze et Creuse pour le montage d'aide aux travaux dans le logement selon les 3 axes d'amélioration;
- d'un diagnostic "énergétique" gratuit réalisé par une personne mandatée par la Région Limousin
- d'un diagnostic "insalubrité" ou "handicap" gratuit réalisé par les PACT
- d'une aide financière aux travaux de l'ANAH, du Conseil régional, des Conseils généraux de la Corrèze et de la Creuse, sous réserve de l'éligibilité aux critères d'aide (gain énergétique, niveau de ressources, niveau de dépendance) et dans la mesure de leur politique d'aide respective sur la durée du contrat, soit sur la période 2012-2013. Le conseil municipal intègre ce Programme "Habiter mieux".

Eau potable (Mode de gestion) : Le contrat d'affermage liant la commune pour son service d'eau potable avec la société VEOLIA prend fin le 30 septembre 2013. Le conseil municipal se prononce sur le principe du renouvellement de la délégation du service public de l'eau potable (2 votes contre) : Un appel d'offres a été lancé pour attribuer la gestion de l'eau potable de la commune. La Direction Départementale des Territoires est chargée de la mission d'assistance et de conseil.

L'élection d'une commission d'ouverture des plis chargée d'intervenir dans la procédure de délégation du service public d'eau potable est obligatoire : Président de la commission : Joël PRADEL, Maire, 3 membres titulaires : Henri BRINGAUD, Jacqueline CORNELISSEN, Sylvette AUDY, 3 membres suppléants : Marie-Line FARGES, Daniel MONTEIL, Thomas GROS.

Ecole de Saint-Angel

Cette année à l'école, nous avons accueilli 75 élèves : 28 élèves en maternelle, 24 en GS/CP et 23 en GS/CE1. Les effectifs ont encore augmenté par rapport aux années précédentes. C'est un signe très encourageant pour l'avenir.

Les enseignants pour cette année :

- Mme TRIBOUILLOIS et Mme DELBEGUE (Petite section, moyenne section)
- Mr MAZURIER (CP, CE1 et Directeur)
- Mme MORISSE (GS,CP)

Le personnel encadrant continue à contribuer au bon fonctionnement de l'école et nous les en remercions.

- Mme HUMANN qui a assuré un rôle d'AVS (auxiliaire de vie scolaire) auprès d'un enfant jusqu'au mois d'avril.
- Mme TUAILLON et Mme MILLET (Agents qui travaillent dans les classes avec les maîtresses).
- Mme CONTENSOUZAS (cantine, garderie et surveillance).
- Mme AURIEL (cantine, surveillance et ménage)

Nous remercions tout particulièrement :

- L'association du RPI Mestes, Saint Angel, Valiergues et donc les parents bénévoles qui ont aidé à l'organisation des manifestations culturelles. L'argent ainsi récolté a servi à financer les voyages et les sorties de fin d'année des deux écoles.
- La municipalité qui soutient son école et répond à nos demandes d'équipement.

Voici quelques photos de certaines sorties effectuées avec les élèves de l'école.



Le cross à Saint-Angel

Il s'agit du cross des élèves de cycle 2 (Grande section, CP, CE1) qui a eu lieu à Saint-Angel au mois de novembre pour la deuxième année consécutive. Il y avait environ 200 enfants des écoles de Ligniac, Neuvic, Margerides, Sarroux et Saint-Angel.

De nombreux parents nous ont aidé pour distribuer le goûter et surveiller la course. Des personnes de l'USEP sont intervenues pour préparer le parcours.

Nedde la cité des insectes : mai 2013

45 enfants ont participé à cette sortie.
2 ateliers : Insecte qui es-tu ?
Et le monde des abeilles.



Pour la maternelle :

Sortie à la Médiathèque d'Ussel et acteurs juniors à Davignac.



Nous avons joué avec des marionnettes à acteurs juniors.

Etat civil

Mariage :

- Pascal LHOTTE et Béatrice MAILLOT, le 20/04/2013

Décès :

- Monsieur Marcel, Fernand CAUX, le 21/01/2013
- Madame Paulette LENOIR, le 02/02/2013
- Madame Aline QUEYRIAUX, le 18/02/2013
- Madame Mathilde LARCHER, le 22/02/2013
- Monsieur Noël BARNICAUD, le 30/12/2012
- Madame Marie-Louise COUDERT, le 21/03/2013
- Madame Armandine ESTRADA, le 19/04/2013

Infos diverses

- **Pour obtenir les cartes nationales d'identité**, il faut désormais compter un délai d'environ 1 mois et demi.
- **Recensement militaire** : tous les jeunes, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, en se présentant le mois de leur seizième anniversaire et dans les trois mois suivants.
- **Relais Accueil Petite Enfance (RAPEI) Haute Corrèze** : Le relais est un service public gratuit pour répondre aux besoins des familles et des Assistantes Maternelles. Il est un espace neutre où la confidentialité est respectée. Le RAPEI Haute Corrèze propose des ateliers d'éveil à destination des parents et de leur(s) enfant(s) ainsi qu'aux Assistantes Maternelles et les enfants qu'elles accueillent. Ces moments ludiques permettent aux jeunes enfants de découvrir un nouvel univers adapté à leur mesure. L'espace jeux est un lieu d'éveil et de socialisation pour les enfants et un lieu convivial de rencontres, d'échanges pour l'adulte qui l'accompagne.
Relais Accueil Petite Enfance Haute Corrèze : Responsable Julie Rossignol Maison de l'enfance 19200 Ussel Tél : 05 55 72 27 07 Email : rapei.haute.corrèze@ussel19.fr
- **Programme de restauration des objets mobiliers de l'église** : Le tableau représentant la Cène est parti dans un atelier de restauration le 13 mars 2013. L'autel est lui aussi parti pour restauration le 3 avril.
- **Un chemin de randonnée balisé** part de la place de Saint-Angel : Deux parcours existent : 4 ou 12 kms. Renseignements à la mairie.
- **Enfants de la commune scolarisés à Ussel** : Désormais, les communes paieront pour leurs enfants scolarisés à Ussel. Le coût d'un élève de primaire est 1124€ et celui de maternelle (plus élevé à cause du coût des postes d'ATSEM) est de 1211€. Actuellement 10 enfants de St Angel sont scolarisés à Ussel.
- **La vente de pizzas** Les mardis soirs sur la place des pompiers, c'est dorénavant chez « Roland et Marie » au 06 30 55 96 52.

Du côté des associations

ASL : La prochaine foire aux fruits de mer aura lieu le 30 novembre et 1^{er} décembre 2013.

Les Liserons : C'est la trêve estivale mais retrouvez les de septembre à juin, tous les jeudis après-midi salle de la mairie pour des activités ludiques et culturelles. Contact Mme TRUANT 05 55 96 10 47

Carrefour des arts et du patrimoine: « Il y a une nouvelle activité au sein de l'association : un atelier-photo a été créé depuis le 3 mai dernier, ouvert à tous les photographes en herbe ! Rien de prétentieux, juste un moment convivial où nous aborderons, le fonctionnement de l'appareil photo, les bases de la composition, les bases de la technique : ouverture, vitesse, lumière. Nous ferons aussi quelques sorties ludiques à St Angel où aux alentours pour appliquer les connaissances.



Peu importe l'appareil que vous possédez, si vous aimez la nature, partager et échanger, n'hésitez pas ! Nous essaierons de nous réunir une fois par mois en fonction des disponibilités de chacun, le vendredi à partir de 18h. Contact Daniel ALBERI au 05 55 72 46 60 ou Nathalie CHEVALLIER au 05 55 94 12 09 »

Comité d'animation saint angélois : Cet été, ne manquez pas la fête de la moisson (15 août) et les animations de la St Gaudence (31 août, 1^{er} sept.). Merci aux enfants, parents et habitants qui ont participé aux animations de printemps (recherche des œufs, repas dansant) contact: 06 38 88 98 67 Bruno GUIDON.

Club de gym : « La fin de saison approche pour le club de gym. Les cours de gym d'entretien et de zumba cesseront début juillet pour l'ensemble des vacances scolaires. Ils reprendront mi-septembre Contact 05.55.72.16.03 Valérie MOULINOUX

Ecole mixte de foot Saint Angel-Meymac : L'entente de l'école de football mixte s'adresse aux enfants et adolescents âgés de 6 à 15 ans. Renseignements et inscriptions : 06 73 39 90 04

Foot masculin : Cette année, il y a 76 licenciés dont 17 enfants. L'équipe première finit 3^{ème} de 2^{ème} division et l'équipe réserve termine 5^{ème} de 4^{ème} division Renseignements et inscriptions : 06 12 78 64 60. Début des entraînements mi-août.

Pompiers : Le Centre de secours recherche activement des pompiers bénévoles. S'adresser à la mairie ou au chef de centre Jean-Marc BOULADOUX



Amicale des pompiers : "Les pompiers de Saint-Angel ainsi que leurs familles ont eu la chance de profiter d'un séjour en Corse du 06 au 11 mai 2013. Partis en bus jusqu'à Toulon le 06 mai au matin, ils ont ensuite pris le ferry pour rejoindre Ajaccio. Basés dans un hôtel à Porticcio, ils ont pu profiter pendant ces quelques jours des atouts indéniables de l'île de beauté. L'ambiance fut au beau fixe, comme le soleil, pendant tout le séjour. Tous garderont un souvenir indélébile des paysages, casse-croûtes matinaux et autres balades en bateau.

L'amicale des pompiers de Saint-Angel remercie la municipalité, la population de Saint-Angel, les participants aux diverses manifestations qu'elle organise, sans lesquels ce voyage n'aurait pas pu être possible.

Elle remercie chaleureusement les pompiers qui sont restés sur Saint-Angel pendant le séjour afin d'assurer d'éventuelles interventions de secours. "

Chevaliers de Ventadour : Fête médiévale (3,4 août), et danse les mercredis après-midi au prieuré tout l'été.

La Chéridoine : Nous sommes une compagnie théâtrale à Lestrade de Saint-Angel. Programmation théâtre et musique, toute l'année. Ateliers théâtre enfants et adultes, atelier lecture, création de spectacles. **Retrouvez nous cet été du 17 au 27 juillet à Ussel au château de la Diège pour la pièce « Georges DANDIN » de Molière, et au mois d'août à Sédières pour « le mariage secret » de Cimarosa.** Site internet : www.lachelidoine.fr.

Dates et Manifestations à retenir

Mercredi 12 juin à 16h : Réception des travaux du quartier du Pont Grangé

Mercredi 12 juin à 18h30 : réunion publique à la mairie : Les travaux et le planning du plan d'aménagement du Bourg, rue Neuve et Pont Perry seront présentés.

Samedi 22 juin : Assemblée Générale du club de football.

Mardi 25 juin à 10h : Première visite guidée du prieuré.

Samedi 29 juin : A partir de 14h30, Fête des écoles à Mestes. Repas le soir.

Samedi 13 juillet : Bal des Pompiers, à partir de 19 heures, méchoui dansant animé par deux orchestres (les Seven Sky et Lou Parca), bal. Place de la mairie (organisé par l'Amicale des Pompiers). Réservation chez Mme De Roo tel : 05 55 96 18 07

Samedi 3 août à partir de 14h et dimanche 4 août jusqu'à 20h: sur le parvis du prieuré, Fête médiévale animée par les Chevaliers de Ventadour: combats, musique médiévale, spectacles de rue, jonglerie, artisanat, taverne, crêperie, repas médiévaux.

Mercredi 15 août : Fête de la moisson, de 10h à 19h. **Vide-grenier** à partir de 8h. Battage à l'ancienne, locomobile à vapeur, moisson à la lieuse, repas tête de veau à midi, pain cuit au four ... Place de la Mairie (organisé par le Comité d'Animation).

Samedi et dimanche 31 août et 1^{er} septembre : Fête patronale de la Saint Gaudence, fête foraine, concours de quilles, foulées Saint-Angéloises, animations diverses. (Comité d'Animation).

3^{ème} week-end de septembre : journées du patrimoine. Visite commentée du prieuré.

visites guidées du prieuré cet été: Les visites sont fixées le mardi matin à 10h du 25 juin au 10 septembre sur le principe d'une visite hebdomadaire. Le coût des visites est de 2 euros par adulte, 1 euro pour les 7-12ans. Cette année c'est Aurélie BONVALET, animatrice au pays Art et Histoire, qui assurera ces visites.

Le début de l'année 2013 en images



Au mois de janvier, afin de sécuriser le stationnement des bus scolaires, l'espace communal bordant la rue Neuve a été partiellement aménagé. **Il est rappelé que cet espace est réservé exclusivement aux bus.**



Le loto des écoles organisé par les parents d'élèves du regroupement pédagogique St Angel-Mestes- Valiergues fut un succès. L'argent collecté permet de financer les nombreuses activités organisées dans les écoles.



Le ministre de l'Education Nationale, Mr PEILLON, a choisi St Angel, le jeudi 7 février 2013, pour présenter sa réforme des rythmes scolaires aux maires de la Région. Avec de nombreuses personnalités, il a visité l'école qui fonctionne déjà sur 4 jours et demi depuis 2 ans.



L'école intercommunale de musique et de danse Haute-Corrèze s'est produite en concert le 1^{er} juin à la salle polyvalente. Ce concert de guitares gratuit a attiré un nombreux public. Les membres du bureau ont remercié les élus de St Angel pour leur soutien financier. En effet la commune participe à hauteur de 1500€ pour les enfants saint-angémois inscrits à l'école de musique.



L'entreprise DOUSSAUD équip'jardin a fait une démonstration de désherbage à l'eau chaude aux élus et agents municipaux de Saint-Angel. Alternative aux désherbants traditionnels, cette méthode n'implique aucune nuisance ni pour l'environnement ni pour les hommes.

Le petit groupe de spectateurs a apprécié de découvrir cette technique de désherbage à l'heure où chaque commune essaie de limiter l'usage de produits dangereux et polluants.



Le Centre de secours a organisé des portes ouvertes le 1^{er} juin : concours de dessins, démonstrations diverses, atelier gestes de premiers secours, simulateur de conduite... ont attiré de nombreux visiteurs.



Au Pont Grangé, les travaux d'assainissement et d'aménagement sont terminés.

Une passerelle en bois a été construite sur la voûte de l'église par les agents communaux, afin que les visiteurs puissent aisément admirer la charpente en forme de coque renversée.